



PACTE POUR LA RÉUSSITE

DE LA SAMBRE - AVESNOIS - THIÉRACHE

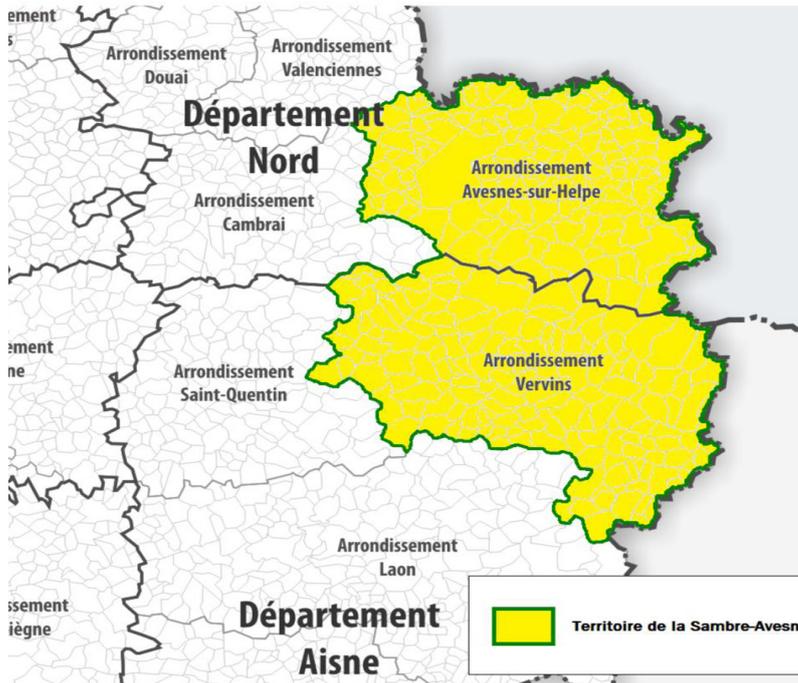
le 7 novembre 2018

DOSSIER DE PRESSE



PRÉFET DU NORD

LA SAMBRE - AVESNOIS – THIÉRACHE EN BREF



- **Population :**

305 000 habitants

- **Organisation administrative :**

Deux arrondissements

répartis sur deux départements

Un territoire qui a connu un âge d'or. Au 19ème siècle, il était au cœur du dynamisme économique Français. Les noms de Fourmies, Aulnoye-Aymeries ou de Guise ont marqué à jamais l'histoire industrielle européenne.

- Fourmies : capitale mondiale de la laine peignée au 19ème siècle
- Aulnoye-Aymeries : 4 000 cheminots et 3 400 ouvriers jusqu'au milieu du 20ème siècle
- Guise : 25 ans d'innovation sociale qui ont marqué la révolution industrielle

Un territoire qui a subi au 20ème siècle les ravages de deux conflits mondiaux et de la désindustrialisation.

- baisse de 21,5 % du nombre d'emplois de 1975 à 2014
- taux de chômage moyen de 15,2 % en 2018
- taux de pauvreté moyen de 25 % (13 pts au-dessus de la moyenne nationale)
- taux d'illettrisme de plus de 6 %
- 7 communes parmi les plus pauvres de France

Un territoire qui renoue avec la réussite en s'appuyant sur ses atouts : le dynamisme industriel et agricole, la qualité du patrimoine naturel et la richesse du patrimoine historique.

- 2 580 exploitations agricoles
- la plus importante surface cultivée en bio de la région
- 20 % de la richesse produite par l'industrie
- des joyaux touristiques incontournables (Mus'verre, familistère de Guise, forum antique de Bavay, églises fortifiées de Thiérache...)

QU'EST-CE QUE LE PACTE POUR LA SAMBRE – AVESNOIS – THIÉRACHE ?

Un partenariat inédit entre l'État et les collectivités territoriales pour le développement du territoire. Inédit parce que :

- Fait le pari du développement du territoire par la mobilisation de ses atouts
- S'affranchit des organisations administratives traditionnelles en fédérant deux départements
- Conduit l'État et les collectivités à s'engager pour réaliser 65 actions qui changeront concrètement le quotidien des habitants
- Conduit l'État à s'engager, pour sa part, à hauteur de près de **80M€** sur trois ans pour financer ces actions
- Prend date sur des engagements essentiels pour le territoire tels que le désenclavement routier, la couverture numérique, la santé, l'éducation, l'emploi...
- Constitue le point de départ d'un processus plus large, qui s'étendra sur le département de l'Aisne

Un socle de trois orientations principales déclinées en onze séries d'actions concrètes :

- Un territoire en mouvement : procéder au désenclavement physique et numérique, valoriser les atouts économiques, relever les défis écologiques
- Un territoire d'accomplissement : lutter contre la pauvreté, garantir la santé et l'éducation et renforcer la présence des services publics
- Un territoire de transmission : faire fructifier les richesses agricoles et naturelles, dynamiser la culture et le tourisme, préserver et promouvoir le patrimoine historique



Carrière de pierre bleue, élément identitaire du territoire.

Un engagement fédérateur pris au plus haut niveau :

- Porté par les communes, les 8 intercommunalités, les 2 arrondissements, les deux départements et le conseil régional
- Signé à Sars-Poteries, au cœur du territoire, en présence de M. Emmanuel Macron, président de la République française, de plusieurs membres du Gouvernement dont Mme. Jacqueline Gourault, ministre en charge des collectivités territoriales et de tous les élus qui se sont investis sur ce projet

À QUOI SERT LE PACTE POUR LA RÉUSSITE DE LA SAMBRE AVESNOIS THIÉRACHE ?

1 - AGILITÉ

Désenclaver le territoire à l'aide de près de 60M€ d'investissements dans les infrastructures routières, tout particulièrement dans la RN2, afin de :

- Réaliser les contournements d'Avesnes-sur-Helpe et du Nord de Maubeuge
- Aménager la section Avesnes-sur-Helpe/Laon en vue de sa mise à 2*2 voies
- Lancer les études et les acquisitions foncières pour la section Avesnes-sur-Helpe/Maubeuge



La route nationale 2, principal axe routier du territoire.

Assurer la couverture numérique à la fois dans les infrastructures et dans les usages pour :

- Garantir l'accès au très haut débit fixe et mobile en tout point du territoire d'ici 2022
- Offrir aux habitants des tiers-lieux numériques, espaces d'innovation, de formation et de partage
- Développer la mobilité connectée, le numérique éducatif, la télémédecine et l'e-administration



Libérer l'économie et préparer l'avenir en entrant dans la troisième révolution industrielle via :

- Le soutien à la création et au développement des entreprises
- L'adaptation du dispositif de formation aux métiers en tension
- L'engagement face aux défis énergétiques de demain (en soutenant les sources d'énergie alternatives que sont la filière bois, la méthanisation, la récupération de chaleur fatale, la géothermie...)



À NOTER

Le contrat de transition écologique et solidaire (CTES) de la Sambre-Avesnois, signé de manière concomitante avec le Pacte, constitue un des vecteurs de sa mise en œuvre sans délai, s'agissant notamment des actions qui relèvent de la mobilité durable, de la création de tiers-lieux numériques, de la Troisième révolution industrielle (ou REV3) et de l'agriculture durable. Par ailleurs, le CTES intègre aussi d'autres actions ou projets, en lien avec la transition écologique et solidaire, proposés par les élus locaux lors de son élaboration. Pour être pleinement opérationnel et cohérent avec le Pacte, le CTES sera étendu à l'arrondissement de Vervins avant la fin du 1er semestre 2019. À cette occasion, son volet solidaire sera également enrichi.

2 - ACCOMPLISSEMENT

Œuvrer pour la cohésion sociale afin de répondre aux urgences constatées et de réparer les dommages créés par les mouvements de l'histoire. Quelques engagements clés :

- **17 %** de l'enveloppe régionale pour l'insertion par l'activité économique dédiée au territoire
- **300 000€** mobilisés pour financer les associations qui luttent contre l'illettrisme
- Un soutien spécifique aux publics fragiles (renforcement de la garantie jeunes, plan de lutte contre les violences faites aux femmes, aller vers les publics durablement éloignés du système)

Garantir l'accès de toutes et tous à un dispositif de santé de qualité, adapté aux besoins locaux, afin de garantir un socle solide de développement à chacune et à chacun. Cela passe par :



- De nouveaux établissements de santé (1 centre hospitalier à Maubeuge et 8 maisons de santé)
- La lutte contre la désertification médicale (incitation à l'installation des professionnels, télé-médecine)
- La promotion des comportements favorables à la santé (**500 000€** de dépenses par l'Agence régionale de santé pour favoriser le dépistage, la prévention, la lutte contre les addictions, la promotion de l'alimentation saine et du sport)

Adapter le dispositif d'éducation aux besoins du territoire pour placer chaque jeune dans une démarche de réussite scolaire et personnelle. Le Pacte prévoit notamment de :

- Donner les moyens de la réussite scolaire (garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'entrée en 6ème, prévoir un dispositif d'orientation spécifique, ramener au diplôme les décrocheurs...)
- Offrir aux élèves des activités périscolaires variées et de qualité, directement sur le territoire
- Moderniser les pratiques en développant le numérique éducatif (environnement numérique de travail, formations universitaires en lignes, fablabs, fourniture de « packs de secours » numériques...)



Renforcer la présence des services publics pour montrer que l'État reste présent au cœur des territoires et réinvente sa manière de les servir. Les engagements clés en la matière sont :



- Un nouveau commissariat à Aulnoye-Aymeries et un quartier de reconquête républicaine à Maubeuge
- Une cité administrative à Avesnes-sur-Helpe, sur le modèle de celle de Vervins
- Un essaimage de véhicules dédiés aux services publics itinérants, sur le modèle de celui de la Thiérache

3 - TRANSMISSION

Faire fructifier les richesses agricoles et naturelles de ce territoire où les paysages sont remarquables et où l'on recense le plus gros taux de surfaces cultivées en bio à l'échelle régionale. À cet effet :

- Travailler à l'extension du périmètre du Parc naturel régional de l'Avesnois au-delà des strictes limites administratives, pour protéger également les espaces remarquables de l'arrondissement de Vervins.
- Lancer un projet alimentaire territorial pour intégrer l'agriculture locale dans une réflexion globale qui revisite les circuits commerciaux (en les raccourcissant) et promeut une alimentation saine, notamment auprès des jeunes
- Soutenir le dynamisme déjà important de l'agriculture en créant de nouvelles formations au sein des établissements d'enseignement agricoles ainsi qu'un internat de réussite rurale à Sains du Nord, de 40 à 60 places



Parc naturel régional de l'Avesnois

Dynamiser la culture et le tourisme pour optimiser les ressources présentes, pour permettre leur accès au plus grand nombre et pour unir le territoire autour de sa mise en valeur. Il s'agira en particulier de :

- Créer un Pôle des musiques actuelles, lieu de spectacle et de production musicale, à Aulnoye-Aymeries, en résonance au succès de son festival des « Nuits secrètes »
- Démocratiser la culture en se greffant sur les initiatives qui « marchent » telles que le programme dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) ou, plus récemment, les Micro-folies (deux seront créées sur le territoire dès 2019)
- Faire émerger une stratégie touristique partagée qui s'appuie sur une mise en réseau des structures et des acteurs qui « font » le territoire



Préserver les joyaux hérités du passé, qui font écho à deux millénaires d'histoire, du forum antique de Bavay au Familistère Godin de Guise, en passant par les fortifications Vauban et les églises fortifiées de Thiérache. Des engagements forts sont pris en la matière, dont :

- La mise en place d'un fonds pour le patrimoine local doté de 5M€ par an sur 5 ans qui soutiendra financièrement tous les projets de rénovation sur des sites protégés
- Une nouvelle vie pour le forum antique de Bavay qui verra son site réaménagé, couvert et davantage mis en valeur
- Une démarche auprès de l'UNESCO pour faire inscrire au patrimoine mondial de l'humanité les fortifications Vauban de Le Quesnoy et les nécropoles militaires de Le Sourd et d'Effry



Familistère Godin de Guise



Forum antique de Bavay

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle
Préfecture de la région Hauts-de-France - Préfecture du Nord
12, rue Jean sans Peur à Lille - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 30 52 50 - Fax. : 03 20 30 56 82
Mél. : pref-communication@nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr et www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france
facebook.com/prefetnord et twitter.com/prefet59